

TRAIT D'UNION

Le bulletin du C.C.O n° 59 – Janvier / Février 2008

Zoom... Sur Trets

Depuis 2004, le CCO est mandaté par la mairie de Trets, suite à une réponse d'appel d'offre, pour une mission d'animation de l'accueil de loisirs des enfants et des adolescents. Cette pratique induit de fait un mode de fonctionnement différent par rapport aux autres équipements dont le CCO a la gestion. De plus, le cadre de vie et la ruralité amènent un environnement nouveau pour le CCO davantage familiarisé au contexte urbain. Par ailleurs, depuis le nouvel appel d'offre souscrit par le CCO en janvier 2007, le fonctionnement de l'espace jeune a été modifié: l'accueil libre s'effectue désormais les mercredis et samedis après-midi. Les activités touchent dorénavant en priorité un public de collégiens (12-14 ans). Le Centre d'Accueil et de Loisirs reste bien sûr toujours ouvert et actif pendant les vacances scolaires et toute la période estivale.

Au quotidien, le CCO intervient auprès des enfants et des adolescents comme suit:

- En milieu scolaire auprès des enfants par le biais de l'animation intercantine: dans les 4 écoles primaires de la municipalité avec de l'animation polyvalente (activités manuelles, jeux, sports) aux côtés d'autres associations locales.

- Au collège, où les animateurs travaillent avec le comité santé citoyenneté (assistantes sociales et parents) afin d'apporter un soutien informatif auprès des jeunes concernant les problématiques adolescentes.

- Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'Accueil Loisirs Sans Hébergement, "le P'tit Soleil" (qui reçoit déjà 80 enfants le mercredi) reste fortement sollicité par le public.

- les mercredis et samedis pour les adolescents: l'accueil loisirs sur des activités sportives, culturelles, de loisirs avec des temps de regroupement au départ de l'espace jeunes

Les enfants et les jeunes sont aussi impliqués dans les manifestations culturelles et festives de la commune en s'inscrivant à différentes actions. La dernière en date a consisté à participer au carnaval où les enfants du centre aéré avaient créé leur propre personnage (avec l'aide des animateurs et du service technique de la commune bien entendu...).

L'arrivée croissante de nouveaux habitants souhaitant s'établir hors des grandes villes, d'où le choix de Trets, représente un nouvel enjeu auquel seront confrontés le CCO et l'équipe municipale.

LES ATELIERS D'ACTION COLLECTIVE

Issues du travail mené par les référents sociaux des points accueil RMI et de leur constat d'un manque réel d'action collective sur certains territoires, deux initiatives en direction des allocataires du RMI se mettent en place:

"Bien être pour tous" est un atelier sport qui se déroule sur la Maison Pour Tous de la Pauline. Il est proposé par un professeur formé à la méthode feeling alliant danse et arts martiaux. Cela permettra à une vingtaine de personnes de reprendre une activité sportive et socialisante.

L'atelier esthétique, qui se tiendra au point accueil rmi 4-12^{ème}, est parti d'un projet élaboré en partenariat avec une étudiante en BTS esthétique sur l'estime de soi par un travail sur les soins du visage et les bases du maquillage. Une journée test a eu lieu courant janvier où un groupe de femmes est venu se faire maquiller et apprendre quelques techniques. Elles ont trouvé ce moment très agréable et convivial et ont exprimé leur souhait de continuer cette expérience. Cela pourra donc se faire prochainement avec la mise en place effective de l'atelier mené par l'association Hygia, spécialisée dans la socio-esthétique. Il sera destiné de façon plus large aux soins du corps, du visage (hygiène, maquillage...)... Les participants pourront apprendre à s'occuper d'eux et profiter d'un moment de relaxation. Des temps communs leur permettront également de communiquer, de s'exprimer et de reprendre confiance. Les intervenants d'Hygia mettent aussi l'accent sur l'éducation à la santé et s'appuient sur ces moments de détente propices" à faire émerger des sujets tabous tels que la maladie, la sexualité...".

Ces deux démarches se rejoignent donc sur des objectifs communs de santé, de soins du corps, de socialisation et de revalorisation qui pourront, à plus ou moins long terme, encourager une insertion professionnelle.

SOMMAIRE

Formation SOS Femmes.....	p 2
La restructuration du dispositif RMI.....	p 2
Echos d'ici.....	p 3
Infos utiles.....	p 4

TRAIT D'UNION

N°59 – Janvier / Février 2008

Bulletin d'information du C.C.O

Culture et Liberté - C.C.O - A.G.A.R.N

Secrétariat administratif:

29, avenue de Frais Vallon, 13013 Marseille

Tel : 04 - 96 - 13 - 07 - 20

Fax : 04 - 91 - 06 - 44 - 70

Formation SOS FEMMES

Fin 2007, l'équipe insertion du CCO a été invitée par SOS Femmes à participer à 3 journées de formation sur le thème de la Violence conjugale en abordant cette problématique sous différents angles: les victimes, les auteurs, les enfants témoins/victimes, les aides, la justice, la loi.

Le constat est sans appel: en France, 2 femmes meurent chaque semaine sous les coups de leur conjoint. Partant de là, un plan global de lutte contre les violences faites aux femmes a été mis en place par le Gouvernement notamment en partenariat avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes qui gère, entre autre, le nouveau numéro unique d'appel national pour les victimes de violences conjugales, le 3919. Tout est mis en œuvre afin de renforcer le partenariat des acteurs du monde social, éducatif, médical et judiciaire pour assurer une meilleure prise en charge des victimes, des auteurs et accroître les actions de prévention et de sensibilisation auprès du public et des professionnels.

Du côté des victimes: celles-ci peuvent trouver de l'aide auprès de SOS Femmes qui propose un accueil physique mais aussi téléphonique des victimes. L'association dispose aussi d'autres aides: un CHRS (hébergement), un service logement (mesure Asell), un lieu de ressources et un service formation (actions de sensibilisation auprès des centres sociaux, écoles, police, partenaires...).

Lorsque la victime fait appel à la Police, elle peut bénéficier de l'accompagnement du SAVU (Service d'Aide aux Victimes en Ur-

gence) qui intervient au moment des faits afin d'assurer rapidement un moment de calme et de sécurité. Le SAVU est saisi par la police ou le parquet.

En cas de plainte, si aucun certificat médical n'a été établi, la police, et seulement elle, peut orienter la victime vers le service de médecine légale.

Un Bureau Départemental d'Aide Aux Victimes met à disposition dans chaque commissariat 2 correspondants qui font le lien avec les associations. Un psychologue intervient également auprès des victimes mais aussi de l'auteur des violences.

Ce dernier peut se voir proposer une rencontre sous obligation et prendre part à un espace de parole pour réfléchir autour de l'acte.

Il doit entamer un suivi psychologique notamment au sein de l'association "la Durance". Le postulat de base des intervenants est "il n'y a que des choix" et le travail avec la personne sera essentiellement axé sur la notion d'alternative, sur la verbalisation de la violence, la responsabilisation et le désir de changement.

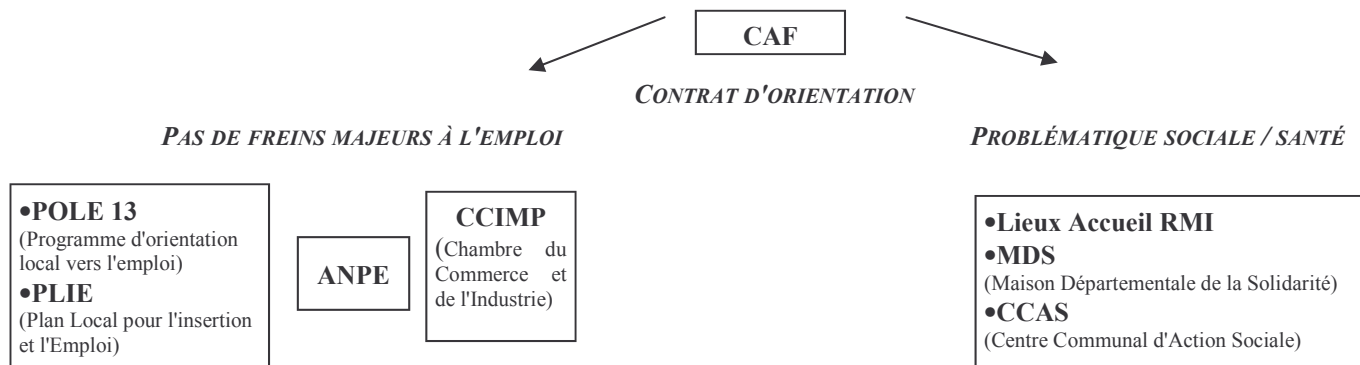
Du point de vue juridique, lorsque l'auteur de violences est déféré au Tribunal pour une comparution immédiate, un enquêteur du service justice du SPES (Service Provençal d'Encouragement et de Soutien) est chargé d'une enquête sociale rapide. Ce dernier peut aussi être désigné pour effectuer des mesures de contrôle judiciaire et veiller au respect de ses interdictions, notamment l'éviction du domicile conjugal (cf Loi n°2006-399 du 4

avril 2006). Il peut aussi organiser les rencontres avec les enfants.

Enfants qui ont été au cœur de la dernière journée de débats menée par Jean-Luc Tournier, psychosociologue et psychothérapeute. D'après lui, l'enfant victime ou témoin de cette violence ne peut ressortir indemne de ces situations familiales. La peur, l'angoisse ressenties le touchent à de nombreux niveaux: il peut développer une confusion mentale allant jusqu'au handicap, avoir tendance à la somatisation, perdre le sens des valeurs, être envahi par la honte... Autant de souffrances qui aboutissent à des comportements dépressifs ou encore agressifs et qui laisseront d'importantes traces dans sa vie d'adulte pouvant le faire basculer dans des états limites (état suicidaire, alcoolisme...). C'est pour ces raisons que la prévention et la protection doivent être assurées. La PMI (CG) a cette double mission et est chargée de recueillir les signalements de maltraitance. La brigade des mineurs mène l'enquête et fait aussi de la prévention. Au cours d'une procédure pénale et dans le cadre de la mesure administrateur ad hoc, l'AVAD (Aide aux Victimes d'Actes de Délinquance) accompagne un mineur victime lorsque sa protection n'est pas complètement assurée par ses représentants légaux. D'autre part le lien avec le parent auteur incarcéré peut être maintenu au travers de l'action du relais Enfants-Parents des Baumettes. Enfin, un suivi psychologique doit leur être proposé afin d'exprimer leur ressenti et de retrouver confiance en eux, se restaurer psychiquement.

LA RESTRUCTURATION DU DISPOSITIF RMI

C'est depuis le 1^{er} février 2008 que le nouveau processus d'entrée et de suivi des personnes dans le dispositif RMI est mis en œuvre. L'aspect le plus notable de cette réforme consiste en la suppression des Ateliers d'Information et de Première Orientation (AIPO). La CAF sera désormais investie de l'instruction et de l'orientation des bénéficiaires. Un premier contrat d'orientation de 3 mois est établi dans les 10 jours consécutifs à l'ouverture des droits. Selon la problématique "emploi" ou "sociale" repérée par les agents caf, les personnes seront redirigées vers différentes structures. La mise en parcours effective des allocataires du RMI sera donc la suivante:



Le parcours d'insertion sera formalisé par un contrat d'insertion pour le volet social ou par un CIDE (Contrat d'Insertion Délégué à l'Emploi) avec Pole13, le Plie ou la CCIMP ou encore un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) avec l'ANPE, dans le volet emploi. Dans l'hypothèse où le pré-diagnostic de la CAF n'est pas confirmé par l'organisme contractualisant, une réorientation est possible. Les référents sociaux effectueront un suivi social caractérisé par des phases d'accompagnement social soutenu. Cette réforme supposera donc un réaménagement du partenariat entre les différents acteurs qui évolueront désormais dans un champ d'action fortement segmenté emploi/social, même si de nombreuses questions demeurent : multiplication du nombre d'opérateurs et d'interlocuteurs du bénéficiaire, complexité du système d'orientation, scission entre "social" et "emploi"....

ECHOS D'ICI ECHOS D'ICI ECHOS D'ICI

BIENVENUE À

- **Chifaou Ibrahima**
agent d'entretien
(La Paternelle)

BONNE ROUTE À

- **Hadja Benoughidene**
(Centre Départemental)
- **Marc Chautard**
(La Renaude/ Antenne
des Balustres)
- **Martine Casta**
(Centre Départemental)
- **Nadia Guerbas**
(La Sauvagère)
- **Magalie Samate**
(La Sauvagère)
- **Louisa Benhamimed**
(La Sauvagère)

FÉLICITATIONS À

Laetitia Garbarino
pour la naissance de
sa fille **Serena**.

LA BRICARDE

Des "mini séjours" en montagne ont été organisés par les secteurs jeunes de la Paternelle et de la Bricarde. Il s'agit de faire découvrir aux jeunes âgés de 12 à 18 ans le milieu montagnard, notamment par la pratique du ski. Selon le principe du turn-over, les locaux loués seront successivement occupés par 4 groupes de 6 ou 7 personnes, et ce durant les deux semaines de vacances de février. De retour dans le sud, place à la mer et à ses activités nautiques avec découverte du littoral, balade en Camargue, escalade à Corbières et kayak aux Prophètes.

- Les enfants ont pris part quant à eux à de multiples activités culturelles et sportives: du ski à Ancelle, du théâtre, de la patinoire... Malgré quelques rigoles, les grands ont tout de même tenté des strikes au bowling de Plan de Campagne. La 2ème semaine a été placée sous le signe de la santé et de la nutrition avec les ateliers du CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé).

RELAIS NATURE

Après un an de travaux, le Relais Nature est en train d'emménager dans la Bastide Ranque, inaugurée en présence des élus locaux le 14 février dernier. Il partagera les locaux avec le CIQ et quelques associations. Le jardin que le Relais a pu élaborer depuis ces deux dernières années restera à la disposition de l'équipe pour les animations nature (potager, verger, serre etc.)

Ces nouveautés n'ont pas empêché le fonctionnement de l'équipement pendant ces vacances d'hiver. En effet, des mini stages de 3 jours ont été proposés aux enfants de plusieurs centres de loisirs. Découverte de la faune et de la flore et rencontre avec les "habitants de la haie" ont ravi les jardiniers en herbe.

TRETS

- Pour ces vacances, le "P'tit Soleil" a pris des airs d'école de magie pour les grands (7-12 ans) avec tours de passe-passe, envolées de cartes, lapins sortis du chapeau et spectacles de Magie. Les plus jeunes (3-6 ans) se sont transformés en écolos bricolos, recyclage et tri sélectif n'ont plus de secret pour eux.
- Les ados ont eu un programme très sportif avec à la clef, du ski, de la luge, de l'accrobranche, du VTT, de la patinoire... Ils ont pu aussi assister à un match de l'open 13 et se sont affrontés lors d'une session de paint ball et un tournoi de playstation.

SAINT ANTOINE

Actuellement, l'équipe de St Antoine s'active pour déménager dans leur nouveaux locaux du Centre Social Maison pour Tous. L'ancien bâtiment sera désormais dédié à la petite enfance: agrandissement de la crèche et consultation PMI (Protection Maternelle Infantile).

C.C.O

- S'inscrivant dans une démarche d'amélioration des conditions de travail et de sécurité dans ses établissements et afin de répondre à la législation, le CCO vient de confier à une association extérieure le soin d'établir un document unique (référentiel de procédures), précédé d'un audit. Ce référentiel sera décliné ensuite de manière très spécifique sur chaque équipement de l'association. Il contribuera à lister les situations de travail tout en réduisant les différents risques auxquels sont confrontés les salariés et les usagers.
- Dans une optique de professionnalisation des pratiques, le CCO a inscrit au plan de formation la possibilité pour les salariés de l'animation de passer le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS). 5 personnes y participent. Cette qualification concrétise ainsi les compétences déjà mises en œuvre sur le terrain par les animateurs. Par ailleurs, dans un souci de garantir au mieux la sécurité des usagers, un stage de conduite est également proposé aux personnels des centres sociaux assurant le transports du public.
- Le CCO organise une journée institutionnelle qui rassemblera, le 31 mars 2008, administrateurs, salariés et bénévoles de l'association. L'objectif de cette rencontre est de réunir l'ensemble des participants dans un cadre extérieur afin de proposer une synthèse du Congrès National "Culture et Liberté" qui a eu lieu à Brest les 16, 17 et 18 novembre 2007. Il s'agira de prendre un temps de réflexion sur les valeurs du mouvement et nos pratiques professionnelles. Afin de favoriser l'interactivité des échanges, le débat sera conduit sous la forme d'un "théâtre forum".
- Concernant la direction des équipements, c'est Loucif Mendil qui chapeaute désormais les activités de l'Aire de stationnement de St Menet et Sylvie Poletti qui prend le poste de directrice adjointe sur l'antenne des Balustres.
- Le 24 janvier dernier, le président et le directeur de l'association ont présenté leurs vœux aux salariés, administrateurs et bénévoles. A cette occasion, l'équipe du centre social avait concocté un buffet à l'attention des invités. Ce verre de l'amitié a été l'occasion de faire un point sur les moments forts de 2007 ainsi que sur les perspectives pour l'association. Cette nouvelle année verra notamment la Pauline fêter ses 40

INFOS UTILES

UNICIL

Unicil est un organisme collecteur du 1% patronal (cotisation obligatoire pour toute entreprise ou association de + de 20 salariés). Le groupe développe une gamme de produits et de services autour du logement à destinations des salariés. Aujourd'hui, **tous les salariés** (CDI, CDD, Contrats aidés) peuvent demander une aide ou un service à UNICIL.

Organisme prêteur

LES AIDES LOCA-PASS (cf Trait d'union n°58)

- **Avance loca-pass**: avance de la caution avec un remboursement sur 36 mois sans intérêt
- **Garantie loca-pass (sur tout le parc locatif)**
- **Garantie du paiement des loyers et charges locatives sur 18 à 36 mois en cas d'impayé.**
- **Pass-grl** (uniquement pour le parc privé)
 - ✦ Couverture en cas d'impayés de loyer durant toute la durée du bail
 - ✦ Prise en charge des détériorations du fait du locataire à son départ
 - ✦ Ainsi que des frais de justice en cas de procédure contentieuse
 - ✦ Ecoute et conseils du locataire en difficulté
 - ✦ Proposition d'un plan de remboursement adapté (<http://www.passgrl.fr>)

PRÊT PASS TRAVAUX

Pour les locataires et les propriétaires
Financement de travaux à 100% pour un montant de 8000 € (majoration possible pour les plus petits salaires)
Travaux effectués par un professionnel et concernant:

- ✦ La mise aux normes de l'habitabilité
- ✦ Les travaux prioritaires sur le bâtiment
- ✦ L'économie d'énergie
- ✦ L'amélioration de l'habitat
- ✦ Travaux de copropriété

Taux du prêt: 1,5%

PRÊT SECURI PASS

Les salariés peuvent obtenir en cas de baisse contrainte et non prévisible des revenus, une aide destinée à faciliter le remboursement des mensualités des emprunts contractés pour l'acquisition de la résidence principale.

AIDE MOBILI PASS

En cas de changement d'entreprise ou de mutation interne à + 70 km de l'ancienne résidence, une aide financière de 3200€ maximum est proposée pour le remboursement de dépenses liés au déménagement (frais d'agence, double loyer...)

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

- **Prêt 1 % logement**

C'est un prêt complémentaire destiné à financer une première acquisition de résidence principale. Son taux est de 1,5 % hors assurance et garantie. Le montant du prêt varie

selon le type d'acquisition et la localisation du bien.

CONSEIL EN ACQUISITION

Eurocil Habitat Conseil est un service complet destiné à faciliter le parcours de l'accession à la propriété:

- ✦ définition du projet immobilier,
- ✦ service de courtage auprès des banques (négociation des taux, prêt taux zéro...)
- ✦ accompagnement dans les démarches administratives.

LE PASS-FONCIER

Ce dispositif permet aux primo-accédants un achat en deux temps.

- ✦ d'abord la construction de votre maison.
 - ✦ ensuite le terrain, lorsque le prêt principal souscrit pour la construction est remboursé.
- (<http://www.passfoncier.fr>)

ATTRIBUTION DE LOGEMENT

Unicil dispose d'un parc locatif .

Organisme Bâtitteur

Après accord de l'entreprise, le candidat locataire dépose un dossier auprès d'Unicil. Dès qu'un logement correspondant aux critères est libre, la personne reçoit un bon de visite.

VENTE

Développements de programmes immobiliers
Constructions de maisons individuelles

CIL-PASS ASSISTANCE

Service d'aide sociale pour les salariés en difficulté financière suite à un évènement difficile et imprévu (divorce, maladie, licenciement....)

Services spécifiques

EURO-CIL MOBILITÉ RELOCATION

Aide au salarié lors d'un changement de domicile pour raison professionnelle.

Accueil sur la nouvelle région, préparation du voyage, recherche d'un logement, assistance administrative..., ces service sont généralement directement facturés au salarié et peuvent être intégrés au MOBILI-PASS (voir ci-contre)

LOGECIL

L'agence immobilière du groupe assure la location ou la vente des biens immobiliers des salariés et leur propose d'autres biens à l'achat.

CILMED

Logements d'insertion, aide pour les salariés précaires ou en difficulté

HABITAT PLURIEL

Résidences adaptés aux besoins des étudiants, des personnes âgées ou isolées.